

LETTRE D'INFORMATION N°1

À destination
des habitants
de Belfonds,
Montmerrei et
Mortrée

Projet de parc éolien

Belfonds et Montmerrei



Madame, Monsieur,

Les crises climatiques et énergétiques que nous connaissons rendent urgent le développement des énergies renouvelables. La France, et plus particulièrement la Normandie, ont en la matière des objectifs très ambitieux. Le potentiel en vent de votre territoire constitue un atout pour le développement de l'énergie éolienne.

C'est en ce sens qu'Energiekontor – entreprise allemande **pionnière dans l'éolien terrestre** – a ouvert un siège à Rouen en 2018. Depuis, nous étudions la faisabilité d'un **projet éolien** sur les communes de **Belfonds** et de **Montmerrei**, projet que nous avons présenté aux élus des communes concernées **entre septembre 2022 et début 2023**.

Un parc éolien est un **projet au long cours**, et celui de Belfonds et Montmerrei n'en est qu'à ses prémices. Les études pour évaluer le potentiel du projet ne font que commencer, et **des mâts pour mesurer le vent et étudier les chauves-souris seront installés en juillet 2023 et janvier 2024**, pour une durée d'un an.

Avec la volonté d'être transparents et à votre écoute, nous avons souhaité vous faire découvrir ce projet dès à présent. L'actualité du projet et les réponses aux questions souvent posées sur l'éolien sont de même consultables sur le site internet du projet : www.ekf-orne.com.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations !

Alban DEBREY

Chef de projet Energiekontor France
alban.debrey@energiekontor.com



Energiekontor, Qui sommes-nous ?

1990

Energiekontor est une entreprise pionnière qui œuvre **depuis 1990** pour développer les énergies renouvelables (éolien et solaire) et contribuer à l'émergence d'une société **durable** car **décarbonée**.

137

En 20 ans, nous avons construit **137 parcs éoliens**, pour une puissance installée de **1075 MW** dans les trois pays où nous sommes déjà établi (Allemagne, Portugal, Royaume-Uni).

1000

Convaincus que ces énergies produites localement doivent **profiter aux territoires** qui les accueillent, nous avons établi plus de **1000 partenariats avec des collectivités locales et des communes** (projets solaires et éoliens).



Membre du syndicat **Normandie Énergies** et **signataire de sa charte** des bonnes pratiques pour ancrer localement les projets éoliens.

Le parc éolien de Belfonds et Montmerrei : un projet au long cours

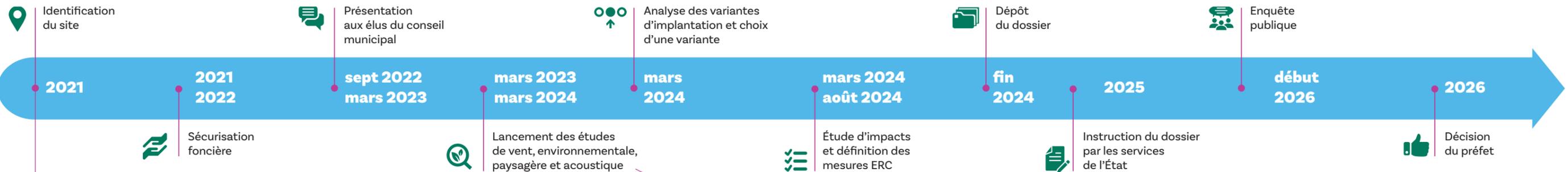
La réalisation d'un parc éolien ne s'improvise pas : elle s'inscrit dans un temps long. En moyenne, 5 à 8 ans s'écoulent entre l'identification d'un site favorable et la mise en service d'éoliennes. Cette phase de développement est jalonnée de nombreuses étapes, dont l'objectif est d'adapter au mieux le projet au territoire d'accueil, à son environnement et au paysage, en lien avec les élus locaux et les habitants. Pour qu'un parc éolien voit le jour, il doit obtenir une autorisation environnementale. Seul le préfet est habilité à la délivrer, après l'analyse par les services de l'État des études menées sur le terrain, de la qualité technique du dossier et des conclusions de l'enquête publique.

MONTMERREI
 POTENTIEL DE
 4 ÉOLIENNES
 4 À 6 MW
 CHACUNE
 MAXIMUM 200 M
 BOUT DE PALE



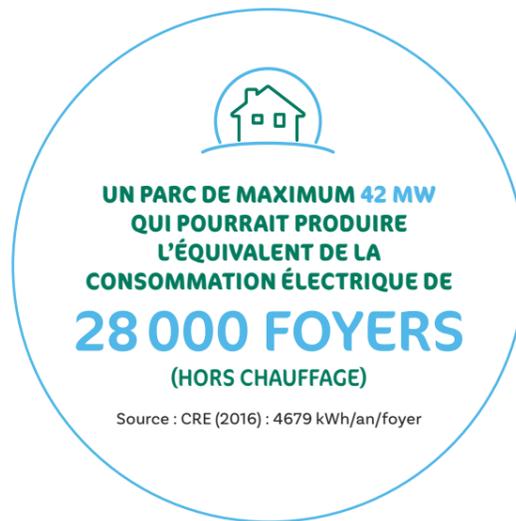
BELFONDS
 POTENTIEL DE
 3 ÉOLIENNES
 4 À 6 MW
 CHACUNE
 MAXIMUM 200 M
 BOUT DE PALE

zones d'étude



LE CHOIX DU SITE

Les zones d'implantation potentielles ont été choisies sur différents critères : elles possèdent un bon potentiel énergétique (vents réguliers qui ne doivent être ni trop forts, ni trop faibles) et sont zones libres de contraintes réglementaires. En effet, elles se situent à plus de 500 mètres d'habitations et à plus de 100 mètres d'une route, ne sont ni des réserves naturelles ni une zone militaire, et les canalisations (eau, pétrole, gaz) ou réseaux de télécommunication qui peuvent les traverser n'empêchent pas l'implantation d'éoliennes sur la totalité de la zone.



LES ÉTUDES, COMMENT ÇA MARCHE ?

En ce début 2023, plusieurs études vont être lancées pour s'assurer de la compatibilité du site avec le projet :



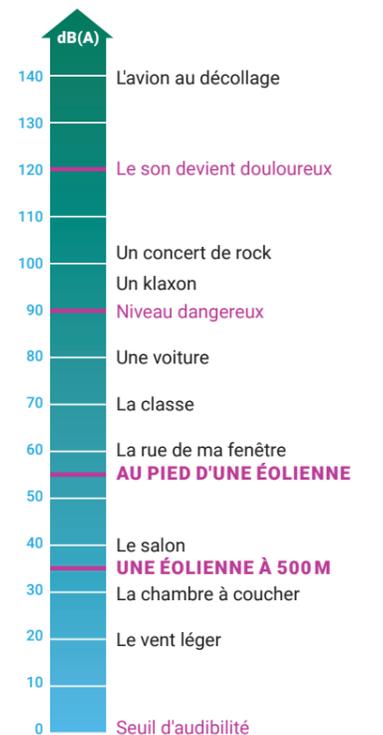
Une étude paysagère

Un bureau d'études va réaliser un **état des lieux** précis du **paysage** et du **patrimoine** actuel et étudiera l'impact visuel des différentes variantes d'implantation sur celui-ci. Ensuite, **il préconisera des zones et des tailles d'éoliennes** pour élaborer un projet qui **s'inscrive au mieux dans le paysage**. Les impacts sur l'Église de Cléray et la cathédrale de Sées seront étudiés avec attention. Les **photomontages** seront disponibles à la fin des études, une fois les scénarios d'implantation définis.



Une étude acoustique

Un bureau d'études va mesurer le bruit ambiant à proximité des habitations les plus proches de la zone d'implantation potentielle puis modéliser le bruit ajouté par les éoliennes. Celui-ci doit rester **inférieur à 5 décibels le jour et 3 décibels la nuit**.



Le saviez-vous ?

Selon les scénarios RTE publiés fin 2021, pour décarboner le mix énergétique français, l'éolien terrestre est incontournable (multiplication de 2,5 à 4 fois la puissance installée en France d'ici 2050, 2,5 correspondant au scénario de relance massive du nucléaire).

Source : RTE - Futurs énergétiques 2050 (octobre 2021)

UNE DÉMARCHE À CONSTRUIRE AVEC LES ACTEURS LOCAUX

Informer régulièrement et en toute transparence les habitants

Afin d'informer régulièrement et en toute transparence les habitants, nous distribuerons des lettres d'information aux étapes clés du projet et avons mis en ligne un site internet sur lequel vous trouverez les principales réponses à vos questions.



Des lettres d'information pour suivre le projet au travers de ses étapes clés



Un site (www.ekf-orne.com) pour ne rien manquer de l'actualité du projet et approfondir sa compréhension de l'énergie éolienne en France

Prendre en compte les riverains et habitants les plus proches et créer des espaces de dialogue dédiés à leurs enjeux

Concernant les **riverains et habitants** des deux zones d'études, nous avons souhaité mettre en place un dispositif particulier pour **créer un espace de dialogue adapté et régulier**. Un porte-à-porte suivi de plusieurs réunions en ligne seront organisés pour répondre à leurs questions, mais aussi associer au projet ceux qui seront directement concernés par celui-ci. Ces réunions en ligne seront accessibles depuis le site internet du projet. Retrouvez toutes les informations sur le flyer annexé.

Créer de véritables partenariats avec les collectivités locales

Enfin, forts de plus de **1000 partenariats avec des collectivités dans le monde**, nous souhaitons associer au mieux les élus à la démarche. Les énergies renouvelables sont des projets locaux qui peuvent apporter une réelle plus-value à un territoire, et nous proposons régulièrement aux acteurs locaux d'**entrer au capital des projets** afin que les bénéfices liés à l'électricité produite puissent contribuer au maximum aux projets d'intérêt général qu'ils souhaitent mener à proximité.



Le saviez-vous ?



UN IMPACT SUR LE PRIX DE L'IMMOBILIER TRÈS FAIBLE

La présence d'éolienne sur le territoire **n'a pas d'impact** significatif sur le prix des terrains ou de l'immobilier. C'est en effet ce que démontre une **étude scientifique publiée en 2022 par l'ADEME**. À travers une analyse quantitative et qualitative, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (établissement public sous la tutelle des ministères de la Transition écologique et solidaire, et de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation) a en effet étudié l'impact de la présence d'un parc éolien sur les prix de vente de l'immobilier sur la période 2015-2020. Résultat : l'impact de l'éolien sur l'immobilier est considéré comme **inexistant dans 90% des cas**, et **très faible (-1,5%) pour 10% des maisons**. Un impact comparable à celui d'autres infrastructures industrielles tels que les pylônes électriques ou les antennes relais.

Source : Éoliennes et immobilier, analyse de l'évolution du prix de l'immobilier à proximité des parcs éoliens - ADEME

ET POUR EN SAVOIR PLUS ?

Rendez-vous sur le site du projet à www.ekf-orne.com